



Commune de Ballens  
Police des constructions

## Dispense d'enquête publique

**No 03/26**

La Municipalité de Ballens avise qu'en date du 05 mars 2026

elle a dispensé d'enquête publique

**Monsieur Cédric GENDRE**  
Chemin de la Bréfélaz 19  
1144 Ballens

pour les travaux suivants :

**Installation d'une PAC extérieure**  
**Parcelle no 825 – Ch. de la Bréfélaz 19**

Le présent avis est affiché au pilier public le 06 mars 2026  
pour une durée de 20 jours

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic :

Ch. Croisier

La Secrétaire :

G. Neuenschwander



Emolument communal : Fr. 80.-